

La session de printemps a été marquée par l'initiative solaire, l'impôt paroissial et la Question jurassienne.

Le 9 juin, les citoyen-ne-s suisses se prononceront sur trois initiatives populaires et une loi fédérale.

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

Tutti fratelli – une tradition chrétienne



Sur le champ de bataille de Solférino, Henry Dunant a remarqué que des femmes s'occupaient et soignaient les blessé-e-s dans les deux camps. « Tutti fratelli » – tous frères – était leur motivation et justification. Cette expérience fut décisive pour Dunant en tant que chrétien engagé pour la création de la Croix-Rouge.

Tutti fratelli : nous devons rester fidèles à cette tradition chrétienne. Notre charité, nos prières d'intercession et notre compassion doivent se déployer à tous nos prochains, c'est ce que Jésus nous enseigne avec la parabole du bon Samaritain et elle s'applique également en relation au conflit au Moyen-Orient.

Des souffrances indicibles des deux côtés

Le 7 octobre, 1139 personnes sont décédées, dont 766 civil-e-s, suite à l'attaque du Hamas. 239 personnes ont été prises en otage. 130 personnes sont toujours en détention. Le PEV a fermement condamné cette attaque et l'a qualifiée sans équivoque d'un acte terroriste brutal. Israël, pour sa part, a répondu par une contre-attaque massive laquelle se poursuit encore aujourd'hui. Le Hamas estime à plus de 30 000 personnes décédées. Ces chiffres sont considérés comme crédibles par diverses sources indépendantes. Ce chiffre tragique est dû au fait que les deux

parties au conflit ne protègent pas suffisamment leurs civil-e-s. C'est pourquoi les deux parties sont confrontées à des accusations de crimes de guerre.

Que fait la politique suisse ?

Au Parlement, nous avons abordé à plusieurs reprises les conséquences de ce conflit. La situation tendue a également entraîné une augmentation de l'antisémitisme et du racisme. Avec le soutien du PEV, le Parlement a approuvé plusieurs propositions répondant à ce sujet. La situation humanitaire est également un thème de préoccupation, en particulier le soutien de la Suisse à l'organisation humanitaire palestinienne UNRWA, qui est actuellement suspendu après qu'Israël a signalé que certain-e-s employé-e-s de l'UNRWA avaient participé à l'attaque du Hamas. En raison de la situation humanitaire dramatique à Gaza et avant que ces critiques soient connus, nous nous étions prononcés au Parlement en faveur de la maintenance du soutien de la Suisse.



L'ambassadrice d'Israël Ifat Reshef a rencontré Marc Jost à Berne lors de la commémoration pour les otages israélien-ne-s.

Les otages et Gaza ont besoin d'aide !

Aujourd'hui, nous considérons qu'il est urgent de continuer de répondre à la situation humanitaire urgente à Gaza. Actuellement nous cherchons d'autres moyens de soutien à Gaza. D'autre part, nous espérons que les otages, toujours

détenu-e-s par le Hamas, seront enfin libéré-e-s. Finalement tout crime contre le droit international doit être clairement condamné. La Suisse peut s'appuyer sur sa tradition chrétienne humanitaire.

Marc Jost
conseiller national, Thoune

Renforcer le travail de base du PEV

A la base et au secrétariat, les défis augmentent. C'est pourquoi le PEV a besoin de toute urgence de ressources en personnel supplémentaires afin de mieux atteindre les jeunes générations, de soutenir les partis locaux de manière encore plus ciblée et de développer la communication.

Les délégué-e-s du PEV ont approuvé à l'unanimité la création d'un poste pour le travail de base (40 %). Merci de nous aider à le financer:

PEV BE, Compte postal 30-20312-1
IBAN : CH16 0900 0000 3002 0312 1

IMPRESSUM

Herausgeberin: EVP Kanton Bern, Postfach 2319, 3001 Bern info@evp-be.ch
Tel. 031 352 60 61

Redaktionsadresse: Christof Erne, Myrtenweg 27, 3018 Bern, bevp@evp-be.ch

Adressänderungen: Bitte schriftlich an EVP Schweiz, Postfach 2319, 3001 Bern, oder via www.evppev.ch/kontakt/adressaenderung

Inserate: IDEA, Urs Scharnowski, Tel. 031 818 01 46, urs.scharnowski@jordibelp.ch

Mediadaten: www.evp-be.ch > Aktuell > Zeitung «Berner EVP»

Jahresabonnement: Mitglieder: Fr. 5.–; Freunde / Gönner: Fr. 3.–
IBAN CH64 3000 0001 3002 0312 1

Druckerei: W. Gassmann AG, Biel

Versandarbeiten / Beilagen: Atelier Passage, Müllerstrasse 3, 2562 Port, www.atelierpassage.ch, info@atelierpassage.ch, Tel. 032 331 66 55

L'initiative solaire, l'impôt paroissial et le Jura



La session de ce printemps a été marquée par des débats sur le contre-projet à l'initiative solaire, la question si les personnes morales doivent continuer à s'acquitter de l'impôt paroissial et l'achèvement des questions concernant le Jura.

Le Grand Conseil a tout mis en œuvre pour minimiser le contre-projet du Conseil-exécutif relatif à l'initiative solaire. L'obligation d'installer des panneaux solaires sur les bâtiments neufs, existants ainsi que sur les parkings a été rejetée. Cela signifie qu'une chance pour la transition énergétique et solaire a été manquée. La députée **Tabea Bossard-Jenni** a parlé d'un véritable gâchis.

Markus Wenger s'est engagé à ce que les personnes morales continuent à payer l'impôt paroissial.

Tom Gerber s'est prononcé en faveur du Concordat sur le transfert de Moutier, afin que la Question jurassienne puisse être considérée comme close. Le Parlement bernois doit rester cohérent. Les conflits territoriaux avec le canton du Jura ont été définitivement résolus. Il est désormais important pour le Jura bernois de

profiter de sa nouvelle position comme avantage et opportunité pour se repositionner.

Katja Streiff s'est engagée avec succès pour que les personnes concernées par des mesures de coercition à des fins d'assistance et de placement reçoivent le soutien nécessaire de la part du canton. Avec une autre motion, la députée du PEV a obtenu que les personnes touchées par le syndrome de fatigue chronique (ME/SFC) soient mieux soutenues et accompagnées.

Le député et apiculteur **Hans-peter Steiner** s'est engagé avec succès en faveur de la protection des abeilles. Le canton doit prendre des mesures pour empêcher la propagation du frelon asiatique. Avec le soutien de Katja Streiff, il a obtenu par une motion que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les écoles soit désormais réglementée de

manière uniforme.

Grâce à l'engagement de **Margret von Bergen**, le canton de Berne disposera à l'avenir de plus de lits d'accueil temporaire pour les seniors. La représentante du PEV s'est également engagée avec succès pour une révision de la stratégie cantonale du 3^e âge.

Philippe Messerli s'est engagé pour la révision de la loi sur les archives. Le transfert des dossiers psychiatriques, historiquement précieux, aux Archives de l'État et le soutien financier des archives Gosteli sont d'une importance capitale pour la recherche historique. L'intégration sociale des bénéficiaires d'aide sociale ne doit pas être délaissée. **Simone Leuenberger** s'est prononcée en faveur d'une utilisation plus flexible des ressources financières destinées aux mesures d'occupation.



Barbara Stotzer-Wyss

Dans le cadre de la discussion sur la stratégie fiscale, **Barbara Stotzer-Wyss** s'est engagée en faveur d'un lissage pour les bas revenus. Les éventuelles baisses d'impôts ne doivent pas être financées par une réduction du service public.

Barbara Stotzer-Wyss
députée, Büren a. A.

☒ VOTATION FÉDÉRALE DU 9 JUIN 2024

Oui au frein aux coûts et à la loi sur l'électricité



Le PEV a décidé de dire non aux initiatives pour l'allègement des primes et pour la liberté et l'intégrité physique. En revanche il dit oui à l'initiative sur le frein aux coûts et à la loi sur l'électricité.

L'initiative d'allègement des primes ne résout aucune des causes structurelles de l'explosion des coûts dans le système de santé. Les coûts supplémentaires annuels de 3,5 à 5 milliards de francs ne sont plus finançables par la

Confédération dans la situation actuelle et seraient également repercutés, par le biais des impôts et des taxes, sur les personnes et les familles à revenus moyens.

L'initiative sur le frein aux coûts est la bonne solution pour

lutter structurellement contre les mauvaises incitations et les facteurs d'augmentation des coûts dans le système de santé afin de stopper durablement la croissance des coûts et l'explosion des primes. Tous les acteurs de la santé vont être obligés d'agir et le principe de solidarité est renforcé.

L'objectif qu'il ne doit pas y avoir d'obligation de vaccination imposée par l'État est déjà protégé par la Constitution.

La Loi sur l'électricité permet de développer de manière socialement acceptable la production indigène d'électricité renouvelable, une nécessité urgente au vu de la situation géopolitique, du changement climatique et de la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles étrangères. La loi est un compromis soigneusement équilibré entre la protection de la nature et l'approvisionnement en énergie.

L'initiative pour la liberté et l'intégrité physique va nettement trop loin. Sa mise en œuvre limiterait le monopole de l'État sur l'usage de la force à un point tel que la police ne pourrait même plus arrêter un suspect sans son consentement explicite.

PEV CH

VOTATIONS DU 9 JUIN 2024

Infos:
pev-be.ch/votations et evppev.ch/fr/votations

☒ Initiative d'allègement des primes	NON
Initiative «Frein aux coûts»	OUI
Initiative pour la liberté et l'intégrité physique	NON
Loi sur l'électricité	OUI